

LE TEMPS

CHF 3.80 / France € 3.50

MARDI 30 MARS 2021 / N° 6979

Portrait

Adriana Mumenthaler, parcours d'une bibliothécaire au service des plus défavorisés ●●● PAGE 20



Débats

Rire de tout? Le problème, ce n'est pas l'humour, mais l'ambiance actuelle ●●● PAGE 8

Science

Pourquoi la pandémie rend les prévisions météo plus compliquées ●●● PAGE 9

Sport

L'histoire d'un ancien SDF devenu le roi du combat libre ●●● PAGE 17

ÉDITORIAL

Une situation dramatique

MATHILDE FARINE, SYLVIE LOGEAN, ANOUCH SEYDTAGHIA

@MathildeFarine @sylvielogean @Anouch

Des fax pour communiquer les chiffres des nouvelles infections et des piles de papier pesées pour estimer le nombre de cas? Il y a un an, les révélations sur les méthodes archaïques au sein de l'administration fédérale, alors que la Suisse tentait de faire face à sa première vague de Covid-19, avaient provoqué la consternation.

Or ce n'était ni une mauvaise blague ni une exception: quels que soient les domaines, la Suisse accuse un incroyable retard dans sa numérisation. La situation est très inquiétante, voire dramatique.

La semaine passée, on apprenait ainsi que la plateforme Mesvaccins.ch, censée être la clé de voûte du carnet numérique de vaccination, souffrait de lacunes béantes de sécurité. Le mal est donc profond et notre enquête démontre l'étendue du problème. Dans le domaine sanitaire, évidemment, mais pas seulement: loi sur les données, dépendance aux solutions étrangères, quasi-absence du numérique à l'école... La liste est interminable et les problèmes que nous pointons ne sont sans doute que les premiers.

Cette Suisse qui s'enorgueillit d'être championne du monde de l'innovation est en réalité timorée face à la numérisation, quand elle n'y est pas réfractaire. La faute à des politiciens qui s'en désintéressent et à une administration sans doute peu enthousiaste à l'idée de modifier ses pratiques. Et c'est nous tous qui en pâtissons.

Il ne s'agit pas ici de donner des leçons, ni de pousser pour une numérisation à marche forcée, mais de tirer la sonnette d'alarme. On a vu à quel point la technologie est cruciale dans la gestion de la pandémie. Et au-delà de cette situation de crise, disposer d'un système de santé plus efficace et plus réactif, améliorer notre interaction avec l'Etat, voter plus facilement ou protéger nos données sont autant d'exemples où la numérisation va améliorer notre quotidien, voire relever de la sécurité nationale.

Car les faiblesses numériques sont désormais des faiblesses tout court. Il s'agit aussi d'assurer notre prospérité: la place économique suisse, pour être concurrentielle, doit revenir à la pointe de l'innovation, tout comme les travailleurs doivent pouvoir améliorer leurs compétences numériques dans un monde où elles deviennent capitales.

Le tableau dressé, que faire? La tentation de noyer le poisson en nommant une Madame ou un Monsieur Numérique au sein de la Confédération est grande. Avec le risque de créer des postes alibis et de ne rien résoudre du problème. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une prise de conscience – c'est le but de notre enquête – et de changements fondamentaux, émanant de tous. ■

Ce retard a des conséquences concrètes sur nos vies

Le retard effarant de la Suisse dans le numérique

TECHNOLOGIE Malgré deux écoles polytechniques de classe mondiale et de vrais succès d'innovation, sept exemples montrent que la Suisse officielle est au Moyen Age de sa numérisation

■ Les premiers signaux d'alerte sont venus avec la pandémie. Les systèmes des cantons ne communiquaient pas entre eux et la Confédération manquait de compétences pour gérer les données

■ Mais le problème est partout: protection des données, dépendance aux géants étrangers, etc. «Le Temps» lance une enquête sur ces retards effarants, dont voici les premiers éléments

●●● PAGES 2-3

L'Ever Given libéré, le canal de Suez débloqué



TRAFIC MARITIME Le porte-conteneurs géant Ever Given, qui obstruait depuis près d'une semaine le canal de Suez, a été remis à flot hier. Le blocage a créé un embouteillage de 425 navires, qui attendaient de pouvoir franchir cette voie essentielle au commerce maritime reliant la mer Rouge à la Méditerranée.

●●● PAGE 11

Dans l'antre d'Umberto Eco

PATRIMOINE C'est un espace tapissé de livres qui abrite pas moins de 35 000 ouvrages, de nombreuses archives et d'autres documents qu'**Umberto Eco** conservait soigneusement dans sa résidence milanaise. Cinq ans après la disparition de l'écrivain, le public pourra visiter prochainement sa bibliothèque personnelle, qui lui servait d'atelier de travail. Acquis par l'Etat italien, elle sera bientôt recréée au sein de l'Université de Bologne.



●●● PAGE 19

OMS, un rapport et beaucoup de questions

COVID-19 Le rapport de la mission de l'OMS à Wuhan dont «Le Temps» a obtenu une copie ne tranche pas sur le lieu où a débuté la pandémie, ni sur les animaux qui ont pu transmettre le virus

■ L'origine de la pandémie reste toujours inconnue. Mais le contenu du rapport laisse encore une quantité de questions ouvertes

●●● PAGE 9

«Un test de résilience pour la paix confédérale»

INTERVIEW Karin Keller-Sutter s'est fortement engagée pour que la votation sur le rattachement de Moutier au canton du Jura se déroule dans les meilleures conditions possible. Au lendemain du scrutin, la ministre PLR saint-galloise ne cache pas sa satisfaction sur la manière dont s'est déroulé ce long processus. Et, dit-elle, «je veux vraiment croire que c'est la dernière étape de la résolution pacifique de la Question jurassienne».



●●● PAGE 7

LE TEMPS

Pont Bessières 3, CP 6714, 1002 Lausanne
Tél. +41 58 269 29 00
Fax +41 58 269 28 01

www.letempsarchives.ch
Collections historiques intégrales: Journal de Genève, Gazette de Lausanne et Le Nouveau Quotidien.

INDEX

Avis de décès 16
Convois funèbres 16

Fonds 10, 14
Bourses et changes 14
Toute la météo 14

SERVICE ABONNÉS:

www.letemps.ch/abos
Tél. 0848 48 48 05 (tarif normal)



2 0 1 3

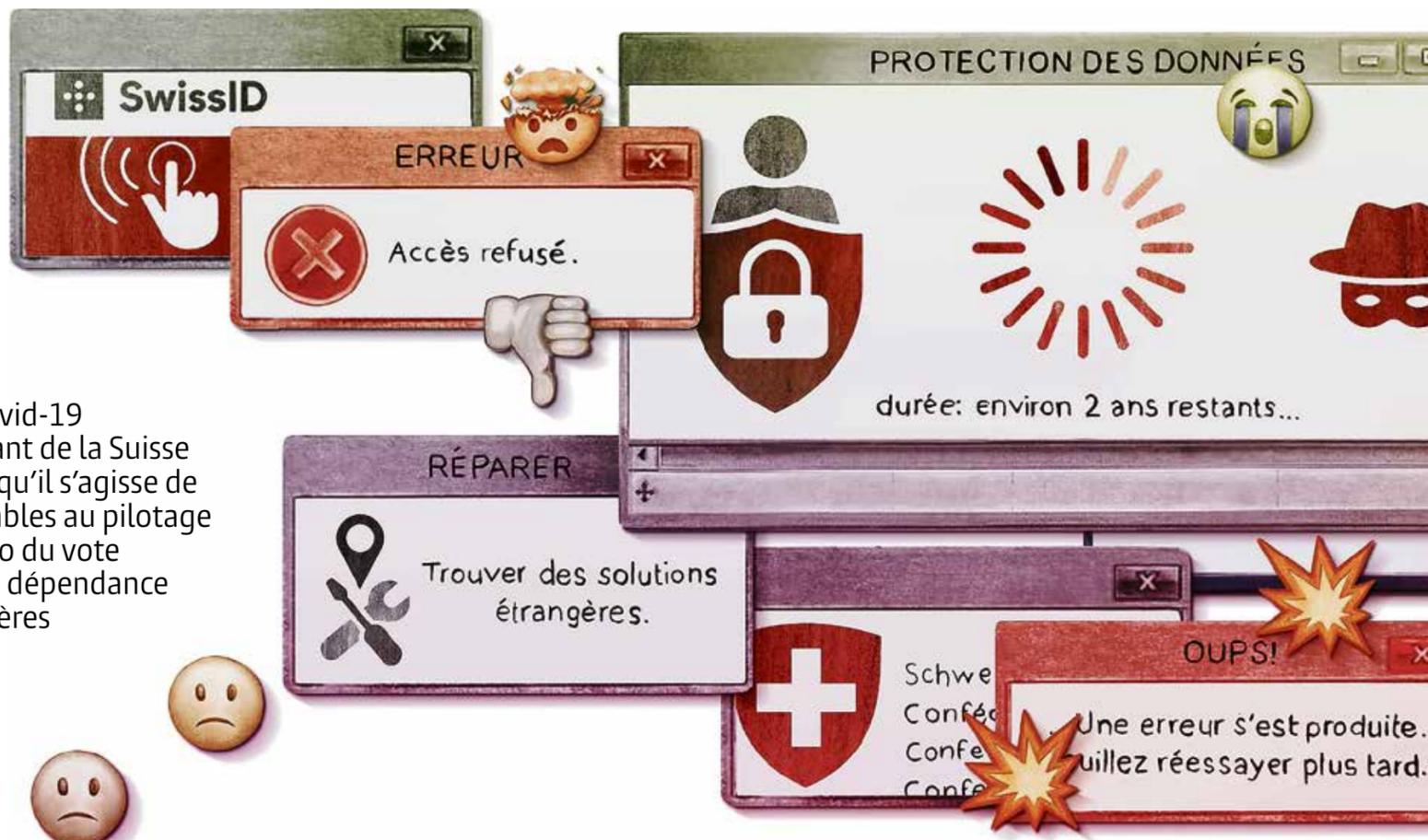
9 7714231396001

2 Temps fort



Les incroyables carences num

ENQUÊTE La pandémie de Covid-19 a fait émerger le retard effarant de la Suisse en matière de numérisation, qu'il s'agisse de données pourtant indispensables au pilotage du système de santé, du fiasco du vote électronique, ou encore de la dépendance du pays aux solutions étrangères



La Suisse est au Moyen Age de la numérisation de son système de santé

DONNÉES Problèmes de remontée d'informations, un Office fédéral de la santé publique qui manque de compétences numériques, absence d'indicateurs suffisants pour piloter le système de santé... La pandémie jette une lumière crue sur les lacunes de la Suisse en termes de numérisation des données de santé

SYLVIE LOGEAN
@sylvielogean

Mars 2020: alors que la Suisse vient d'entamer son semi-confinement, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) est sous le feu des critiques. En cause, son incapacité à répondre de manière précise à des questions cruciales telles que le nombre de personnes testées, de cas positifs ou encore celui lié aux personnes décédées du Covid-19. La population découvre alors le retard pris par la Suisse dans la numérisation de son système de santé, qu'il s'agisse de la récolte des données, de leur envoi par fax, ou de leur manque d'interopérabilité.

«La Suisse est complètement indigente en termes de numérisation des données de santé et la pandémie nous a démontré que cela péchait à tous les niveaux, appuie Didier Trono, professeur à l'EPFL et responsable du groupe diagnostics et tests de la task force scientifique suisse. Encore aujourd'hui, nous sommes obligés de bricoler pour avoir accès à certaines informations.»

Cet avis, sévère, est loin d'être isolé. «De façon générale, la crise du covid a fait apparaître des carences béantes dans le système de santé suisse, analyse Mauro Poggia, chef du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé du canton de Genève. Il y a peu de coordination, pas de données permettant de piloter le système de santé, les processus sont obsolètes, et on a pu observer des déficits en compétences effarants au sein de l'OFSP.»

REMONTÉES D'INFORMATION CHAOTIQUES

La pandémie Covid-19 a en effet démontré à quel point l'échange et le traitement numérique de données étaient nécessaires à la gestion de la crise et plus globalement du système de santé. Or de ce côté, les exemples de dysfonctionnements ont été nombreux. On se souvient notamment de la publication de chiffres erronés par l'OFSP sur les principaux sites d'infections, puis de leur correction quelques jours plus tard, ou du nombre de nouveaux cas évalué en fonction du poids des formulaires reçus...

Face à cette cacophonie grandissante, Berne et les cantons s'accordent finalement pour créer une banque de données nationale. La Confédération acquiert alors pour 700000 francs un logiciel allemand, Sormas, afin de remplacer les listes Excel et pouvoir enregistrer de manière automatique et uniforme les données cantonales en lien avec le traçage des cas contacts. Problèmes: seuls 16 cantons se rallient à ce système et ces derniers ne parviennent pas, de surcroît, à trouver une solution intercantonale qui rendrait les données interopérables entre elles. «L'exécution du logiciel Sormas a été déléguée aux cantons, afin de décider de le déployer en 16 entités différentes opérant chacune en silo, explique Edouard Bugnion, professeur à l'EPFL. Ce choix a complètement réduit la pertinence de ce système et complique énormément le traçage, notamment celui des cas contacts qui auraient transité entre plusieurs cantons.»

Le même scénario se répète avec l'interface censée garantir une collecte homogène des données vaccinales. Face à des retards dans le déploiement de la solution propo-

se en cas de crise, se rappelle André Duvillard, délégué au Réseau national de sécurité. Aujourd'hui tout le monde comprend pourquoi c'était important. Confronté à un manque patent de remontée d'informations, ce dernier décide de mettre en place un système géré par la Confédération, qui depuis une année produit tous les jours une cartographie des capacités hospitalières en Suisse. «Les hôpitaux faisaient déjà ce travail à l'interne mais, faute d'automatisation et d'interface permettant de transférer ces données, ils ont été obligés de faire une double saisie manuelle pour chaque entrée. Les cantons n'ayant toujours pas compris la nécessité de faire remonter ces informations, nous sommes parfois obligés d'appeler les responsables pour avoir accès à leurs données», relate André Duvillard.

UNE ADMINISTRATION FÉDÉRALE DÉPASSÉE

Tous les interlocuteurs que nous avons interrogés semblent s'accorder sur une chose: l'administration fédérale ne semble pas avoir saisi, jusqu'ici, l'importance de la numérisation des données de santé. Résul-

frein à la modernisation des processus. Un point de vue partagé par Ioannis Xenarios, qui relève aussi le manque d'investissements dans le domaine: «Quatre postes ont été ouverts récemment à l'Office fédéral de la statistique, qui est le département le mieux placé pour gérer les données générées par les cantons, mais il en faudrait 40 de plus pour rattraper notre retard. Si l'on ne considère pas la numérisation, notamment de notre système de santé, comme quelque chose de stratégique, nous allons non seulement rater le coche par rapport à ce que cela pourrait apporter en termes d'aide à la décision, mais nous risquons aussi de voir ces données passer aux mains d'entreprises privées.»

DES CABINETS PEU NUMÉRISÉS

Si la gestion de la pandémie a contribué à mettre en lumière le manque de numérisation de la Suisse, d'autres aspects du système de santé souffrent aussi de ces lacunes. Un exemple? Alors que l'Estonie, la Suède ou l'Ecosse ont depuis longtemps instauré un dossier électronique du patient efficace, la Suisse, elle, se démène encore avec sa mise en place, faisant face à de multiples résistances.

Parmi les pierres d'achoppement au déploiement d'un tel outil se trouve notamment le manque d'informatisation des cabinets médicaux. Selon les données de l'Office fédéral de la statistique, seuls 44% des cabinets médicaux et des centres ambulatoires avaient une gestion entièrement électronique de leurs dossiers en 2018. De même, selon un rapport de l'Observatoire national de la santé, réalisé en 2015, seuls 54% des médecins disposaient du dossier médical informatisé, contre près de 100% au Royaume-Uni, aux Pays-Bas ou en Norvège.

«La Suisse est à la traîne dans la mise en place de dossiers informatisés, car il n'y a pas d'incitatifs forts dans ce sens en provenance des autorités fédérales, remarque Nicolas Senn, directeur du Département universitaire de médecine de famille à l'Université de Lausanne. Dans le cadre de la pandémie, ce manque de digitalisation des cabinets se voit notamment lorsqu'il est question de prendre contact, pour la vaccination, avec les patients de plus de 75 ans ou atteints de maladies chroniques. Sans système électronique, tout doit se faire manuellement et cela prend des jours. On perd également une opportunité d'avoir une vision populationnelle de la patientèle affiliée à un cabinet, ce qui permettrait, par exemple, de mettre en place des actions de santé publique ciblées.»

UN SÉRIEUX MANQUE D'INTEROPÉRABILITÉ

Faute de coordination, il manque aussi à la Suisse un ensemble d'indicateurs de qualité et de sécurité approuvés à l'échelle nationale dans le domaine des soins de longue durée, des soins ambulatoires et à domicile. Des éléments qui sont pourtant essentiels pour pouvoir piloter le système de santé.

Actuellement, une quarantaine de prestataires différents proposent leurs logiciels à destination des hôpitaux et des cabinets, sans que ceux-ci puissent communiquer entre eux des données cliniques en cas de besoin. A titre d'exemple, sur les cinq grands hôpitaux universitaires de Suisse, seuls deux encodent leurs résultats de laboratoire en respectant des standards internationaux permettant d'échanger des données, alors que ces codes permettant l'interopérabilité existent depuis des années.

«L'industrie est souvent réticente à mettre au point des logiciels qui pourraient communiquer entre eux, car elle craint de ne plus bénéficier d'un marché captif, déplore Christian Lovis, médecin-chef du service des sciences de l'information médicale des Hôpitaux universitaires de Genève. Il n'est pas normal que les systèmes informatiques utilisés par deux services différents d'un même hôpital ne puissent échanger des données cliniques, ou qu'un prestataire privé doive perdre du temps à effectuer une double saisie entre son logiciel et celui d'autres systèmes dans un réseau de soins parce qu'une remontée automatique des informations n'a pas été pensée par le fabricant.»

Des efforts dans la production d'indicateurs ont été consentis ces dernières années, mais faute de moyens financiers il est encore difficile de rivaliser avec nos voisins étrangers lorsqu'il est question de pouvoir, par exemple, comparer les hôpitaux ou réaliser des audits de pratiques cliniques.

«Pour avoir un aperçu, par exemple, du nombre d'opérations de prothèses de genou effectuées en Suisse, il faut contacter les hôpitaux et les assurances. Cela représente un travail de fourmi titanesque, illustre Didier Trono. Cette situation intenable est le résultat d'un système décentralisé et très libéral, qui ne permet aucun vrai survol de la situation. Il faut absolument que le pays se dote d'un plan directeur qui aborde de front toutes les questions liées aux données de santé, y compris celles de la protection de la sphère privée. Nous ne pouvons pas nous permettre, à la prochaine pandémie, d'être aussi incompetents que nous le sommes actuellement.»

«Nous ne pouvons pas nous permettre, à la prochaine pandémie, d'être aussi incompetents que nous le sommes actuellement»

DIDIER TRONO, RESPONSABLE DU GROUPE DIAGNOSTICS ET TESTS DE LA TASK FORCE SCIENTIFIQUE SUISSE

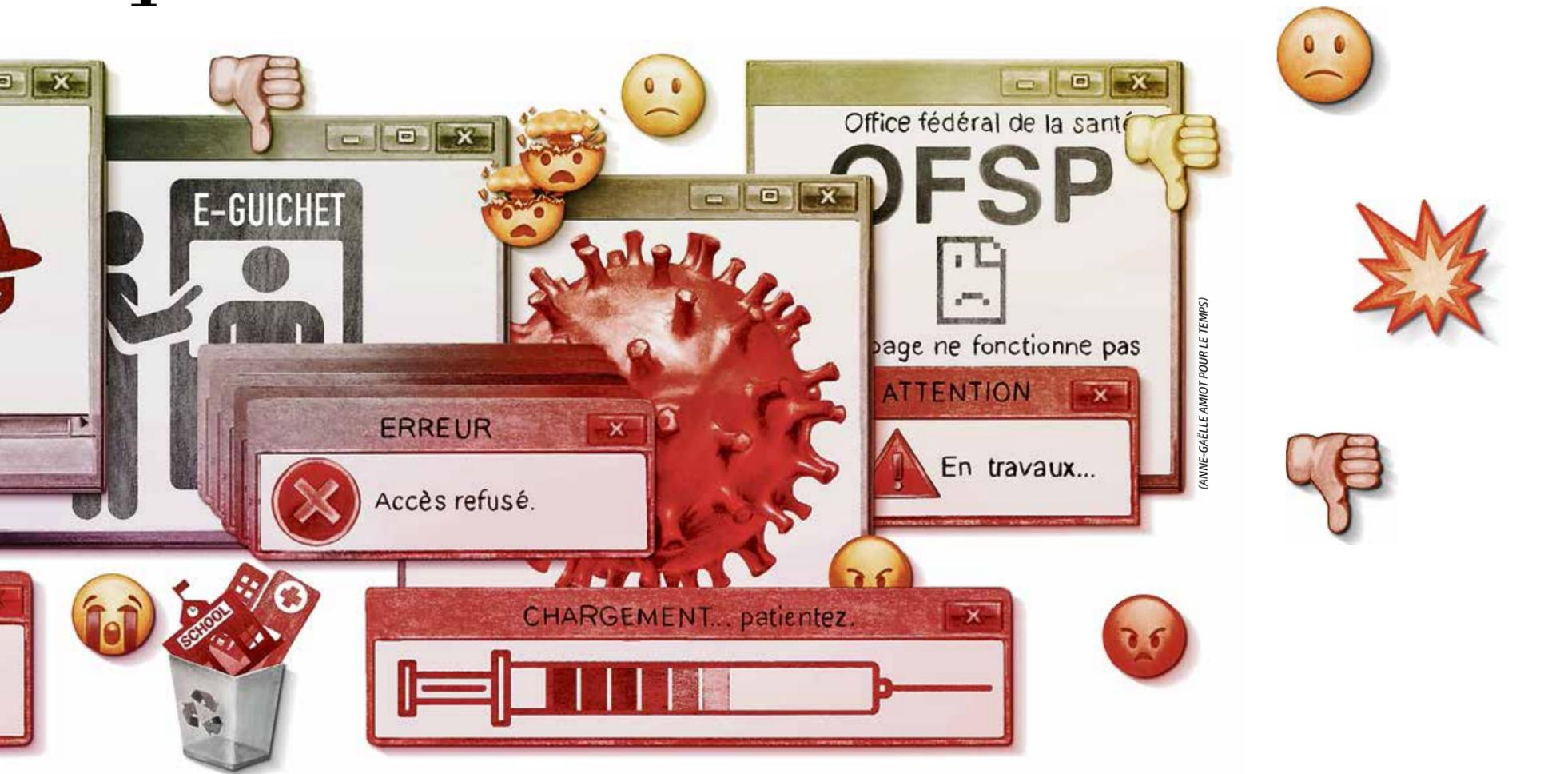
sée par l'OFSP, Berne, Vaud, Neuchâtel, Jura et Bâle-Ville décident de se munir de leur propre outil informatique. Cette hétérogénéité n'est pas sans conséquence. Il aura fallu attendre plusieurs semaines pour enfin obtenir les premières données sur un plan fédéral, avec des chiffres qui, encore aujourd'hui, restent lacunaires. «Dans plusieurs pays, comme l'Italie, il est possible d'avoir accès aux informations liées à la vaccination en temps réel, ce qui serait tout à fait envisageable en Suisse si les données cantonales étaient transmises de manière automatisée au sein d'un système d'information fédéré», ajoute Edouard Bugnion.

Ce fonctionnement en silo a également généré des retards lorsqu'il a été question de savoir combien de lits étaient occupés dans les services de soins intensifs. «Peu avant le début de la pandémie, nous avions discuté avec la faïtière des hôpitaux, qui ne comprenait pas la nécessité de mettre en place un système national de monitoring des lits

at: la Suisse est très en retard en comparaison internationale. Selon le Digital Health Index de la Bertelsmann Stiftung, le score de la Suisse est de 40,6 sur un maximum de 100, loin derrière des pays comme l'Estonie, le Canada ou le Danemark. «Il y a des aspects structurels en lien avec le fédéralisme qui ne simplifient pas cette démarche, analyse Ioannis Xenarios, professeur de biologie computationnelle à l'Université de Lausanne et au Centre hospitalier universitaire vaudois. Mais la formation à la digitalisation dans la Berne fédérale est aussi proche du néant.»

Comment expliquer ce manque d'appétence pour la numérisation? «Il n'y a pas de volonté politique de donner les moyens à l'OFSP de faire son travail correctement, affirme Mauro Poggia. C'est la raison pour laquelle ce dernier est sous-doté en personnel et en compétences. Et la LAMal, qui laisse les professionnels de la santé totalement libres de faire ce qu'ils veulent, est un

Échecs de la Suisse mises à nu



Hors pandémie, sept exemples qui révèlent des lacunes béantes

TECHNOLOGIE De la protection des données à la dépendance aux technologies étrangères, la Suisse affiche de grosses carences, en plus de celles qui sont apparues dans le domaine de la santé. Le mal est profond, comme le montrent ces exemples

MATHILDE FARINE, ZÜRICH
ET ANOUCH SEYDTAGHIA
@MathildeFarine | @Anouch

La Suisse est nulle en numérique, écrivions-nous le 24 janvier. Le temps d'une petite chronique, *Le Temps* avait dressé un portrait peu flatteur d'un pays ayant l'illusion d'être à la pointe du progrès. Les exemples cités avaient alors tous un lien avec la pandémie. Et si le mal était plus profond? Et si l'ensemble du pays, de l'administration aux entreprises, était terriblement médiocre en numérique? Nous avons voulu dresser un tableau général de la situation en Suisse et choisi de mettre en lumière sept grosses lacunes.

L'ÉCHEC DES IDENTITÉS NUMÉRIQUES

Il y a eu bien sûr le non au projet d'e-ID le 7 mars. Mais ce n'est que le révélateur d'un mal plus profond: la Suisse a les pires difficultés à faire aboutir des projets, même partant d'une bonne intention, quand ils sont menés par des consortiums. En matière de paiement, il a fallu des années à Twint pour atteindre un niveau tout juste passable. Et pour l'identité électronique, c'est pire encore. Prenons la coentreprise SwissSign, créée en 2017. Soutenue par La Poste, les CFF, des assureurs et des banques, elle devait être le socle de l'e-ID, en affirmant fièrement compter 1,75 million d'inscrits à sa SwissID. Mais qui, réellement, utilise cet embryon d'identité électronique? Très peu de monde, en réalité. Créer un compte ne prend, expérience faite, que 12 secondes. Mais les incitatifs pour l'utiliser sont quasi nuls.

Au lancement de SwissID en 2017, SwissSign voulait atteindre 100 partenaires en 2019, 400 en 2020 et plus de 1000 en 2021. Aujourd'hui, elle en compte... 35, dont évidemment ses promoteurs, plus quelques autres. Il y a certes des cantons, comme celui du Valais. Mais l'idée ne convainc pas: les prestataires ne voient pas l'intérêt de la proposer, les utilisateurs n'en comprennent pas la valeur ajoutée.

Et maintenant? SwissID risque de se faire dépasser par des solutions globales que pourraient lancer les géants améri-

cains de la tech. Une nouvelle e-ID, avec une implication forte et claire de l'Etat, pourquoi pas avec un partenariat transparent avec un acteur privé et utilisant des technologies décentralisées pourrait être la solution. Mais il en faut une, c'est certain. L'Estonie a montré que c'est possible. Depuis 2007.

LA DÉPENDANCE AUX SOLUTIONS ÉTRANGÈRES

C'est un terrible paradoxe. La Suisse compte deux écoles polytechniques de classe mondiale, mais elle est incapable de développer des services pour réduire sa dépendance aux géants étrangers de la tech. Même le secteur public se révèle accro à leurs services: le Conseil fédéral dépend de YouTube pour ses conférences de presse, sans compter la ville de Lausanne qui présentait en décembre les lauréats du budget participatif 2020 sur... Facebook.

L'Etat ne peut et ne doit pas forcément créer ses propres logiciels. Mais pourquoi ne pas favoriser l'utilisation de systèmes *open source*, comme le promeut le canton de Vaud? On aurait aussi pu espérer qu'un Swisscom, si puissant en Suisse, apporte son aide. Mais non. En retard permanent face aux géants de la tech, il a dû débrancher son service iO (concurrent de WhatsApp) puis DocSafe, sa solution de stockage en ligne.

UNE LOI SUR LES DONNÉES SI FAIBLE

C'est peut-être un symbole, mais il est caractéristique du peu de cas que les autorités font de nos données. Ce n'est pas avant 2023 qu'entrera en vigueur la nouvelle loi sur la protection des données. L'actuelle, datant de... 1992, avait déjà été ringardisée, par l'arrivée, il y a cinq ans, du Règlement général sur la protection des données européen. Non seulement la Suisse est lente, mais en plus elle fait moins bien.

Dans le domaine des sanctions: une amende maximale de 50000 francs est autrement moins dissuasive que les 20 millions d'euros prévus par le RGPD. En Suisse, l'amende visera en premier lieu un individu au sein d'une société. S'il ne peut pas être identifié, alors l'entreprise pourra être sanctionnée. De plus, la loi suisse ne permettra de poursuivre pénalement que celui qui a intentionnellement violé la loi.

Enfin, si le préposé fédéral à la protection des données se voit attribuer davantage de compétences, il n'aura aucun

moyen supplémentaire. Déjà débordé et déplorant un sous-effectif, il risque de n'être qu'un tigre de papier. Tant pis pour les consommateurs qu'il doit protéger.

L'OPACITÉ DE BERNE

Numériser les administrations publiques est un travail colossal. Très peu a été fait ces quinze dernières années, les rapports se multiplient et la peur de se lancer paralyse tout. «La notion d'amélioration continue, en partant de solutions innovantes même si incomplètes, correspond peu au modèle suisse», déploie récemment un responsable de l'EPFL. Alors, on prend son temps. Un exemple? Le 10 mars, la Confédération annonçait une nouvelle organisation baptisée «Administration numérique suisse» qui devrait être opérationnelle... «à partir du mois de janvier 2022». Daniel Markwalder, qui occupe depuis janvier le poste de «délégué du Conseil fédéral à la transformation numérique et à la gouvernance de l'informatique», subit une pression immense.

D'autant que la Confédération a multiplié les échecs numériques ces dernières années pour ses propres services: il y a eu le fiasco du projet Soprano, qui devait aider les parlementaires, le scandale Insieme lié au remplacement de matériel informatique ou encore les incompétences liées au projet SIAC de l'Office fédéral des routes.

Ajoutons-y l'opacité incompréhensible de Berne sur certains projets majeurs: la Confédération est accusée de favoriser Microsoft pour son appel d'offres à 110 millions de francs pour son «Swiss cloud», mais son objectif n'a jamais été expliqué.

«Souvent, la numérisation dans l'administration est le fait d'un ou d'une responsable qui s'y intéresse», explique Alenka Bonnard, cofondatrice et directrice du think tank staatslabor. «Ce morcellement a longtemps été vu comme positif, maintenant on voit les problèmes que cela pose, notamment avec la vaccination.»

OÙ SONT LES GUICHETS NUMÉRIQUES?

Fédéralisme oblige, les Suisses ne sont pas égaux face aux guichets numériques. Si certaines collectivités proposent toujours davantage de services en ligne, d'autres sont à la traîne. Pourquoi n'est-il pas possible de prendre rendez-vous en ligne pour établir une carte d'identité à Genève et éviter ainsi les files en particulier en période de covid?

Mais il y a pire, déplorent beaucoup de spécialistes: pourquoi ne peut-on pas créer une entreprise en ligne, comme c'est le cas ailleurs? «En Suisse, la fondation d'une société prend au moins quatre à huit semaines, nécessite beaucoup de papiers traditionnels, oblige à recourir à des avocats et des notaires, tout cela coûtant au moins 1000 francs», déplore Christina Kehl, directrice de l'association des start-up financières suisses.

La Suisse est incapable de développer des services pour réduire sa dépendance aux solutions des géants étrangers de la tech. Inquiétant: même le secteur public se révèle accro aux services issus de la Silicon Valley

Avenir Suisse pointe également cette déficience dans un rapport et calcule même les économies possibles, évaluées entre 52 et 113 millions de francs par an «rien que dans le domaine de la création et de la fermeture d'entreprises». Une motion vient d'être déposée pour permettre la naissance d'une entreprise uniquement via des canaux numériques.

L'ÉCOLE RESTÉE AU 20^E SIÈCLE

La pandémie a bien sûr révélé à quel point l'école n'était, en général, pas ou peu prête à se dématérialiser. Mais le problème est moins dans la façon dont les cours sont donnés que dans leur contenu lié au numérique. Dans ce domaine, les cours s'arrêtent encore trop souvent à la prévention des risques sur internet (certes importante) et occultent bien d'autres aspects. «On a des cours de chimie, non pas parce qu'on veut devenir chimiste, mais pour comprendre le monde qui nous entoure, alors pourquoi pas se pencher davantage sur le numérique? défend Géraldine Zahnd Henchoz, qui, de retour

de la Silicon Valley il y a peu, a fondé Digital Kidz Suisse, une plateforme d'information sur le numérique pour les parents. Celle qui plaide pour des cours de programmation ou d'initiation à l'intelligence artificielle, poursuit: Est-ce qu'on ne le fait pas par peur des nouvelles technologies ou d'exposition prolongée à des écrans?» Une minorité d'écoles proposent par exemple des cours de code, alors que la pratique s'étend largement chez nos voisins. Dans ce domaine, l'école met ainsi sur le marché du travail, où les compétences numériques sont essentielles, des jeunes insuffisamment formés.

Le problème ne s'arrête pas à ce «système scolaire vieillot qui n'a pas intégré l'éducation numérique de base (*digital literacy*) dans ses cursus de manière transversale», ajoute Magaly Mathys, cofondatrice du projet Resilience et de Powerhouse Lausanne, un espace de coworking solidaire. On manque de culture numérique de façon générale. Elle estime que la votation sur l'e-ID a montré de façon flagrante à quel point les gens manquaient de connaissances à ce sujet. «Pour les plus de 40 ans, il n'existe que trop peu d'initiatives abordables qui permettent d'apprendre sur des notions que tout le monde devrait comprendre et la maîtrise de notre vie et des outils numériques.» Cela s'applique aussi aux décideurs politiques et économiques, qui trop souvent ne comprennent pas les enjeux de la numérisation mais ont peur de le dire.

LE FIASCO DU VOTE ÉLECTRONIQUE

La Suisse a fait plus de 300 essais de votes en ligne, dont certains datent de plus de quinze ans, concentrés autour de deux systèmes. «Le Conseil fédéral avait toutes les cartes en main. Genève, qui pour une fois faisait figure de pionnier, avait développé un projet ouvert, qui aurait permis à chaque canton d'adopter le vote électronique, en favorisant en plus la décentralisation. Le Conseil fédéral a privilégié pour d'obscures raisons le partenariat de La Poste avec l'entreprise espagnole ScytI, avec le résultat qu'on connaît: un échec inévitable», déplore Alexis Rousset, coauteur de d'ouvrages sur le droit à l'intégrité numérique. Le système de La Poste a été abandonné après que la découverte de failles de sécurité. Le projet genevois avait été mis sur la touche pour des raisons financières, la mise en conformité de la sécurité se révélant trop chère. Depuis 2019, il n'y a donc plus de possibilité de voter en ligne. ■